



COMMUNAUTÉ DES COMMUNES  
DE LA HAUTE-SAINTONGE

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant et des délibérations modificatives n° 66/2022 et 88/2022 (*point 24, effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des différents sites et bâtiments appartenant à la CDCHS et gérés par elle-même*).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer pour la Maison de la Vigne et des Saveurs :

- Nouveaux tarifs :
- Petite poche papier: 0.10€
- Moyenne poche papier: 0.20€
- Grande poche papier: 0.40€
- Sac kraft 1 bouteille: 0.60€
- Valisette carton 2 bouteilles: 0.80€
- Valisette carton 3 bouteilles: 1€

Fait à Jonzac,

Le - 7 NOV. 2024

Le Président  
Claude BELOT

Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge  
7 rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex